

## Fiche de Données de Sécurité KERAPOXY CLEANER

Fiche du 8/5/2015, revision 2

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Dénomination commerciale: KERAPOXY CLEANER

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage recommandé :

Détachant

Usages déconseillés :

==

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur:

MAPEI FRANCE SA- Z.I. du Terroir - 29 av. Léon Jouhaux - F-31140 SAINT ALBAN

Personne chargée de la fiche de données de sécurité:

sicurezza@mapei.it

1.4. Numéro d'appel d'urgence

MAPEI FRANCE SA - phone: +33-5-61357305

fax: +33-5-61357314

www.mapei.fr (office hours)

Centre Antipoison ORFILA : numéro: +33-01.45.42.59.59

### SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Critères Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

⚠ Danger, Skin Corr. 1A, Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement :

Aucun autre danger

2.2. Éléments d'étiquetage

Symboles:



Danger

Mentions de Danger:

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de Prudence:

## Fiche de Données de Sécurité

### KERAPOXY CLEANER

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation.

Special Provisions:

Aucune

Dispositions particulières conformément à l'Annexe XVII de REACH et ses amendements successifs:

Aucune

2.3. Autres dangers

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

Autres dangers:

Aucun autre danger

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

N.A.

3.2. Mélanges

Composants dangereux aux termes de la Directive CEE 67/548 et du Règlement CLP et classification relative :

>= 10% - < 20% alcool benzylique

REACH No.: 01-2119492630-38-XXXX, Numéro Index: 603-057-00-5, CAS: 100-51-6, EC: 202-859-9

⚠ 3.1/4/Oral Acute Tox. 4 H302

⚠ 3.1/4/Inhal Acute Tox. 4 H332

>= 2.5% - < 4.99% 2-aminoéthanol; éthanolamine

REACH No.: 01-2119486455-28-XXXX, Numéro Index: 603-030-00-8, CAS: 141-43-5, EC: 205-483-3

⚠ 3.2/1B Skin Corr. 1B H314

⚠ 3.8/3 STOT SE 3 H335

⚠ 3.1/4/Oral Acute Tox. 4 H302

⚠ 3.1/4/Dermal Acute Tox. 4 H312

⚠ 3.1/4/Inhal Acute Tox. 4 H332

### SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas de contact avec la peau :

Retirer immédiatement les vêtements contaminés.

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et éventuellement du savon les parties du corps ayant été en contact avec le produit, même en cas de doute.

CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN.

Laver entièrement le corps (douche ou bain).

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer de manière sûre.

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau abondante et au savon.

En cas de contact avec les yeux :

En cas de contact avec les yeux, les rincer à l'eau pendant un intervalle de temps adéquat et en tenant les paupières ouvertes, puis consulter immédiatement un ophtalmologue.

## Fiche de Données de Sécurité KERAPOXY CLEANER

Protéger l'œil indemne.

En cas d'ingestion :

Il est possible d'administrer du charbon actif dans de l'eau ou de l'huile de vaseline minérale médicinale.

Laver immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau. En cas d'accident consulter un médecin et lui montrer la fiche de données de sécurité.

En cas d'inhalation :

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Le produit est extrêmement corrosif et, en cas de contact avec la peau, provoque de graves brûlures, détruisant rapidement toute l'épaisseur du tissu cutané.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'incident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer, si possible, les instructions pour l'utilisation ou la fiche de sécurité).

Traitement :

(voir le paragraphe 4.1)

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Aucun en particulier.

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité :

Aucun en particulier.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit ne présente pas de risque d'incendie.

Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.

Les fumées générées lors d'un incendie peuvent contenir les vapeurs des composés initiaux ou /et des produits toxiques ou irritants non identifiés.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des appareils respiratoires adaptés.

Récueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.

Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non endommagés.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter les dispositifs de protection individuelle.

Emmener les personnes en lieu sûr.

Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir les fuites avec de la terre ou du sable.

Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées.

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

En cas de fuite de gaz ou de pénétration dans les cours d'eau, le sol ou le système d'évacuation d'eau, informer les autorités responsables.

Matériel adapté à la collecte : matériel absorbant, organique, sable.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser rapidement le produit en utilisant des vêtements de protection.

Matériel adapté à la collecte : matériel absorbant, organique, sable.

Laver à l'eau abondante.

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

6.4. Référence à d'autres sections

## Fiche de Données de Sécurité KERAPOXY CLEANER

Voir également les paragraphes 8 et 13.

### SECTION 7: Manipulation et stockage

- 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger  
Éviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et brouillards.  
Ne pas utiliser de conteneurs vides avant qu'ils n'aient été nettoyés.  
Avant les opérations de transfert, s'assurer que les conteneurs ne contiennent pas de matériaux incompatibles résiduels.  
Les vêtements contaminés doivent être remplacés avant d'accéder aux zones de repas.  
Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.  
Voir également le paragraphe 8 pour les dispositifs de protection recommandés.  
Fine dust may form explosive mixture with air. Keep away from open flames, heat and sparks.  
Do not remove shrink film in hazardous locations (because of risk of static charging/discharge)
- 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités  
Tenir loin de la nourriture, des boissons et aliments pour animaux.  
Matières incompatibles:  
Aucune en particulier.  
Indication pour les locaux:  
Locaux correctement aérés.  
Stocker à une température supérieure à 5°C.
- 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)  
Aucune utilisation particulière

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

- 8.1. Paramètres de contrôle  
alcool benzylique - CAS: 100-51-6  
NDS - LTE mg/m<sup>3</sup>: 240 mg/m<sup>3</sup>  
2-aminoéthanol; éthanolamine - CAS: 141-43-5  
NDS - LTE mg/m<sup>3</sup>: 2.5 mg/m<sup>3</sup>  
NDSCh - LTE mg/m<sup>3</sup>: 7.5 mg/m<sup>3</sup>  
UE - LTE mg/m<sup>3</sup>(8h): 2,5 mg/m<sup>3</sup>, 1 ppm - STE mg/m<sup>3</sup>: 7,6 mg/m<sup>3</sup>, 3 ppm - Remarques:  
Bold-type: Indicative Occupational Exposure Limit Values [2,3] and Limit Values for Occupational Exposure [4] (for references see bibliography)  
ACGIH - LTE mg/m<sup>3</sup>(8h): 3 ppm - STE mg/m<sup>3</sup>: 6 ppm - Remarques: Eye and skin irr
- Valeurs limites d'exposition DNEL  
N.A.
- Valeurs limites d'exposition PNEC  
N.A.
- 8.2. Contrôles de l'exposition  
Protection des yeux:  
Lunettes de sécurité.  
Utiliser des visières de sécurité fermées, ne pas utiliser de lentilles oculaires.
- Protection de la peau:  
Porter des vêtements qui garantissent une protection totale pour la peau, par ex. en coton, caoutchouc, PVC ou viton.
- Protection des mains:  
Utiliser des gants de protection qui garantissent une protection totale, par ex. en PVC, néoprène ou caoutchouc.
- Protection respiratoire:  
N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.  
Dans le cas de insuffisant aération utiliser masque avec des filtres B (EN 14387)
- Tous les équipements de protection individuelle (E.P.I) doivent être conformes aux normes CE qui les régissent (telles que EN 374 pour les gants et EN 166 pour les lunettes). Ils doivent être

## Fiche de Données de Sécurité KERAPOXY CLEANER

maintenu en bon état et stockés de manière adéquate.  
 La vie des E.P.I qui permettent de se protéger contre les agents chimiques dépend de différents facteurs (typologie d'emploi, facteurs climatiques, conditions de stockage ...) qui peuvent concourir à réduire leur durée de vie mentionnée dans les normes CE.  
 La consultation du fournisseur des E.P.I est toujours recommandée.  
 Il faut former l'opérateur à l'utilisation correcte des E.P.I.

Risques thermiques :

Aucun

Contrôles de l'exposition environnementale :

Aucun

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	liquide	
Couleur:	jaune	
Odeur:	typique	
Seuil d'odeur :	N.A.	
pH:	12,7	
Point de fusion/congélation:	== °C	
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition:		N.A.
Inflammation solides/gaz:	N.A.	
Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosion :		N.A.
Densité des vapeurs:	N.A.	
Point éclair:	>61 °C	
Vitesse d'évaporation :	N.A.	
Pression de vapeur:	N.A.	
Densité relative:	1,011 g/cm <sup>3</sup> (23°C)	
Densité des vapeurs:	N.A.	
Hydrosolubilité:	soluble	
Solubilité dans l'huile :	N.A.	
Viscosité:	== mPa.s (23°C)	
Température d'auto-allumage :	N.A.	
Limite d'inflammation à l'air(% en vol.):		N.A.
Température de décomposition:	N.A.	
Coefficient de partage (n-octanol/eau):		N.A.
Propriétés explosives:	N.A.	
Propriétés comburantes:	N.A.	

9.2. Autres informations

Miscibilité:	N.A.	
Liposolubilité:	N.A.	
Conductibilité:	N.A.	
Propriétés caractéristiques des groupes de substances		N.A.

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité  
 Stable en conditions normales

10.2. Stabilité chimique  
 Stable en conditions normales

10.3. Possibilité de réactions dangereuses  
 Aucun

## Fiche de Données de Sécurité KERAPOXY CLEANER

- 10.4. Conditions à éviter  
Stable dans des conditions normales.
- 10.5. Matières incompatibles  
Aucune en particulier.
- 10.6. Produits de décomposition dangereux  
Aucun.

### SECTION 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Voies de pénétration:

Ingestion: Oui  
Inhalation: Non  
Contact: Non

Renseignements toxicologiques sur le produit:

Comme les données toxicologiques sur le mélange ne sont pas disponibles, il faut considérer la concentration de chaque substance pour évaluer les effets toxicologiques dérivant de l'exposition au mélange.

Informations toxicologiques concernant le mélange :  
N.A.

Informations toxicologiques concernant les substances principales présentes dans le mélange :  
alcool benzylique - CAS: 100-51-6

a) toxicité aiguë:

Test: LC50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat = 8.8 mg/l - Durée: 8h

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat 1230 mg/kg

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Souris 1600 mg/kg

Test: LC50 - Voie: Poudre d'inhalation - Espèces: Rat > 4.178 mg/l - Durée: 4h

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Lapin = 2000 mg/kg

2-aminoéthanol; éthanolamine - CAS: 141-43-5

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat 2100 mg/kg

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Lapin 1000 mg/kg

Corrosivité/Pouvoir irritant:

Peau:

Corrosif. En cas de contact, provoque des brûlures.

Oeil:

Le contact direct peut causer de lésions oculaires graves.

Pouvoir sensibilisant:

Aucun effet n'a été remarqué.

Cancérogénèse:

Aucun effet n'a été remarqué.

Mutagénèse:

Aucun effet n'a été remarqué

Teratogénèse:

Aucun effet n'a été remarqué

Si on n'a pas spécifié différemment, les données demandés par le Règlement 453/2010/CE indiquées ci-dessous sont à considérer N.A.:

a) toxicité aiguë

b) corrosion cutanée/irritation cutanée

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée

e) mutagénicité sur les cellules germinales

f) cancérogénicité

g) toxicité pour la reproduction

h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

## Fiche de Données de Sécurité KERAPOXY CLEANER

- i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée
- j) danger par aspiration

### SECTION 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans l'environnement.

Il n'y a pas de données disponibles sur le mélange

Toxicité aquatique: produit non classé dangereux pour les organismes aquatiques, ceci au regard de l'étude des composants de la formulation.

LC50 > 100 mg/l (calculé selon la Dir. 1999/45/CE).

Biodégradabilité: le produit n'est pas facilement biodégradable.

Biodegradabilité: il n'y a pas de données disponibles sur la préparation.

alcool benzylique - CAS: 100-51-6

##### a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: LC50 - Espèces: Poissons = 10 mg/l - Durée h: 96

Point final: LC50 - Espèces: Algues = 460 mg/l - Durée h: 96

Point final: EC50 - Espèces: Daphnie = 230 mg/l - Durée h: 48

Point final: LC50 - Espèces: Poissons = 460 mg/l - Durée h: 96

2-aminoéthanol; éthanolamine - CAS: 141-43-5

##### a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: EC50 - Espèces: Daphnie = 65 mg/l - Durée h: 48

Point final: EC50 - Espèces: Algues = 2.5 mg/l - Durée h: 72

Point final: EC50 - Espèces: Algues = 22 mg/l - Durée h: 72

Point final: LC50 - Espèces: Poissons = 349 mg/l - Durée h: 96

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

N.A.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

N.A.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

N.A.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

#### 12.6. Autres effets néfastes

Il n'y a pas de données disponibles sur le mélange

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Récupérer si possible. Envoyer à des usines de traitement autorisées ou à l'incinération dans des conditions contrôlées. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

91/156/CEE, 91/689/CEE, 94/62/CE et amendements successifs.

Disposial de produit durci (EC code) : ==

Disposial de produit non durci (EC code): 07 06 04

Le code européen des déchets qui est suggéré est basé sur la composition du produit. Selon le champ d'application spécifique il peut être nécessaire de lui attribuer un code différent.

### SECTION 14: Informations relatives au transport

9045715/2

Page n. 7 of 10

## Fiche de Données de Sécurité KERAPOXY CLEANER

14.1. UN number	
N. ONU:	2491
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	
RID/ADR:	8,III
Aérien (ICAO/IATA):	8,III
Maritime (IMO/IMDG):	8,III
EMS no.:	F-A, S-F
14.4. Groupe d'emballage	
14.5. Dangers pour l'environnement	
Polluant marin:	Non
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
ADR-Code de restriction en tunnel:	E
EMS no.:	F-A, S-F
14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC	
N.A.	
==	

### SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dir. 67/548/CEE (Classification, emballage et étiquetage des substances dangereuses)

Dir. 99/45/CE (Classification, emballage et étiquetage des préparations dangereuses)

Dir. 98/24/CE (Risques dérivant d'agents chimiques pendant le travail)

Dir. 2000/39/CE (Limites d'exposition professionnelle)

Dir. 2006/8/CE

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Règlement (CE) n° 790/2009 (ATP 1 CLP) et (EU) n° 7 58/2013

Règlement (EU) n° 453/2010 (Annexe I)

Règlement (EU) n° 286/2011 (ATP 2 CLP)

Restrictions liées au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII de la Réglementation (CE) 1907/2006 (REACH) et ses modifications successives:

Restrictions liées au produit:

Restriction 3

Restrictions liées aux substances contenues:

Aucune restriction.

Directive n° 1999/45/CE (Dangerous Preparation) and s.m.i.

Décret législatif n° 81 du 9 avril 2008, Titre IX, « substances dangereuses - Chapitre I - Protection contre les agents chimiques »

Directive 2000/39/CE and s.m.i. (Professional threshold limit)

Décret législatif n° 152 du 3 avril 2006 et ses modifications ultérieures (Normes en matière d'environnement)

Directive 105/2003/CE (Seveso III): N.A.

ADR Agreement – IMDG Code – IATA Regulation

VOC (2004/42/EC) : N.A. g/l

Composants conformément à le Règlement (CE) no 648/2004

5 % ou plus, mais moins de 15 % savon  
parfums, Limonene, Linalool

15.2. Évaluation de la sécurité chimique  
no



## Fiche de Données de Sécurité KERAPOXY CLEANER

### SECTION 16: Autres informations

Texte des phrases cités sous l'en-tête 3:

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H332 Nocif par inhalation.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H312 Nocif par contact cutané.

Paragraphe modifié par rapport à la version précédent:

SECTION 2: Identification des dangers

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

Ce document a été préparé par une personne compétente qui a été formée de façon appropriée.

Principales sources bibliographiques:

NIOSH - Registry of toxic effects of chemical substances

I.N.R.S. - Fiche Toxicologique

SAX'S - Dangerous properties of industrial materials

Ajouter toute bibliographie supplémentaire éventuellement consultée

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière.

L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

ADR:	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
CAS:	Service des résumés analytiques de chimie (division de la Société Chimique Américaine).
CLP:	Classification, Etiquetage, Emballage.
DNEL:	Niveau dérivé sans effet.
EINECS:	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.
GefStoffVO:	Ordonnance sur les substances dangereuses, Allemagne.
GHS:	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.
IATA:	Association internationale du transport aérien.
IATA-DGR:	Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par l'
ICAO:	Organisation de l'aviation civile internationale.
ICAO-TI:	Instructions techniques par l'
IMDG:	Code maritime international des marchandises dangereuses.
INCI:	Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques.
KSt:	Coefficient d'explosion.
LC50:	Concentration létale pour 50 pour cent de la population testée.
LD50:	Dose létale pour 50 pour cent de la population testée.
LTE:	Exposition à long terme.
PNEC:	Concentration prévue sans effets.
RID:	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.
STE:	Exposition à court terme.
STEL:	Limite d'exposition à court terme.
STOT:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles.
TLV:	Valeur de seuil limite.

## Fiche de Données de Sécurité KERAPOXY CLEANER

TWATLV:	Valeur de seuil limite pour une moyenne d'exposition pondérée de 8 heures pas jour. (Standard ACGIH)
OEL:	European threshold limit value
VLE:	Threshold Limiting Value.
WGK:	Classe allemande de danger pour l'eau.
TSCA:	United States Toxic Substances Control Act Inventory
DSL:	DSL - Canadian Domestic Substances List